

AW

o.718.2 U'ch. - PO/vz

Le 10 avril 1978

U R G E N T

GR  
411

Note au Chef du Département

Ursel Ritzelhuber

Difficultés budgétaires des  
organisations internationales  
à Genève

an	STA	GR	GY	REN	PT	MAY	1/2
Début	104		114		2.5	4	4
Visa	STP	GR	m				
EPD			10.04.78			15	
Ref.			o.718.2 u'ch				

En vue de la prochaine séance du Conseil fédéral, vous nous avez priés de vous renseigner brièvement sur l'état de nos travaux internes à la suite de la décision du Conseil fédéral du 28 février nous demandant d'étudier les problèmes qui se posent actuellement aux organisations internationales et à l'IATA à Genève.

Dépréciation du dollar (voir note du 1er avril 1978 de M. Zwahlen)

Les services compétents de l'administration fédérale et de la Banque nationale sont en train d'examiner s'il y a lieu - ce qui semble souhaitable - de reviser la position de la Suisse relative à l'utilisation du franc suisse dans les budgets des organisations internationales du système des Nations Unies établies à Genève.

Cette solution résoud les difficultés budgétaires des organisations, mais non celles des Etats membres qui continuent à voir leur contribution augmenter en fonction de la dépréciation du dollar et de la hausse du franc suisse. (Inversément, la Suisse a beaucoup profité de la baisse du dollar).



- 2 -

Beaucoup d'organisations et d'Etats souhaiteraient donc bénéficier d'un taux de change garanti par la Suisse. Politiquement et financièrement, cette solution est difficilement réalisable et serait en tout état de cause trop onéreuse pour la Confédération. Il convient donc à notre avis de l'exclure d'emblée parce que peu réaliste.

Il n'en reste pas moins qu'une forte pression va sans doute s'exercer sur la Suisse pour qu'elle fasse un geste en faveur des organisations internationales. La communauté internationale estime, non sans raison, que nous en tirons de grands bénéfices économiques. A cela s'ajoute le fait que nous ne contribuons pas, à de rares exceptions près (Cour internationale de justice, Unctad, etc.), au budget des Nations Unies. Le quart des dépenses du budget de l'ONU qui atteint près d'un milliard de dollars s'effectue en francs suisses.

Toutefois, nous ne pouvons et nous ne devrions pas faire des contributions extraordinaires au budget régulier des organisations internationales établies à Genève. (Le cas de l'OIT est une exception et l'effort de la communauté internationale est général). Le précédent serait dangereux. En revanche, on pourrait concevoir un appui plus important de la Suisse aux programmes de coopération technique des institutions spécialisées (OMS, OIT, etc.), ceci dans le cadre de nos crédits de développement.

Nous pourrions aussi apporter une aide budgétaire appréciable et sui generis aux organisations intergouvernementales qui voudront en profiter en mettant gratuitement à leur disposition le CICG (Centre international de conférences à Genève).



Ce centre a été construit par la Confédération, mais il est loué à des tarifs commerciaux trop onéreux. Les Nations Unies et la plupart des organisations spécialisées ne l'utilisent pas.

Le centre a été inauguré en 1973 et a hébergé la CSCE et la CDDH, les seules grandes conférences internationales qui se soient récemment déroulées hors de l'orbite des Nations Unies.

Nous craignons que le centre ne soit très fortement déficitaire au cours de ces prochaines années (déficit prévisible en 1978 : 800'000 fr.); aussi le sacrifice financier que nous ferions en concédant la gratuité serait moins important qu'il ne le paraît de prime abord. Il s'agirait d'inscrire annuellement 1'700'000 fr. au budget de la Confédération. En outre, il faudrait transformer en subvention le prêt de 64 millions d'une durée de 99 ans accordé par la Confédération à la FIPOI et renégocier le droit de superficie concédé par le canton de Genève. Il faudra naturellement présenter à cet effet un message aux Chambres ce qui prendra du temps.

Notre objectif serait cependant de pouvoir faire une déclaration d'intention, sous réserve de l'approbation des Chambres lors des grandes conférences internationales des mois de mai et de juin. La première occasion se présenterait lors de l'ouverture solennelle de l'Assemblée générale de l'OMS par M. le Conseiller fédéral Hürlimann.

Sur le plan interne, nous collaborons très étroitement dans cette affaire avec l'administration des finances et la FIPOI. Toutefois nous ne connaissons pas encore l'avis de



- 4 -

M. le Conseiller fédéral Chevallaz et préparons pour lui une lettre à votre signature.

En proposant de mettre le CICG à la disposition des organisations intergouvernementales, nous ne pensons pas céder à la panique suscitée par ce que l'on pourrait appeler le chantage au départ de Genève, mais plutôt résoudre à la fois le problème politique auquel nous devons faire face à Genève et celui très sérieux à long terme que pose le faible degré d'utilisation d'un centre qui a été conçu dès le départ comme un instrument de notre politique étrangère. Ce faisant, nous renforcerions aussi le potentiel de Genève. A notre avis, du reste, ce sacrifice financier de la Confédération pourrait être présenté comme une contribution de sa part aux charges qu'impose aux cantons la présence des organisations internationales. Les conférences internationales constituent un apport non négligeable pour l'économie de Genève sans charger son infrastructure.

#### IATA

Le cas de l'IATA doit être dissocié de celui des organisations intergouvernementales. Non seulement il est impossible que la Confédération lui accorde la garantie de change qu'elle demande, mais en outre toute contribution directe créerait un précédent dangereux qui serait invoqué par toutes les organisations gouvernementales et non gouvernementales. La Confédération a déjà fait, du reste, un sacrifice financier en faveur de l'IATA en lui accordant des exonérations fiscales étendues. Il appartient avant tout aux compagnies aériennes de faire les sacrifices nécessaires si elles souhaitent que l'IATA reste à Genève. Selon le directeur général de l'IATA, l'organisation serait notamment le plus gros client de la Swissair en Suisse



- 5 -

romande; néanmoins les compagnies aériennes auraient refusé, semble-t-il, de faire la moindre concession à l'IATA sur leurs tarifs. D'autre part, nous avons aussi l'impression que l'IATA pourrait obtenir une baisse de son loyer qui est actuellement de 3 millions de francs suisses.

Enfin, il conviendrait avant toute décision de connaître l'avis du Conseil d'Etat du canton de Genève. Dans la lettre que celui-ci vous a adressée le 17 mars, le jugement semble assez négatif. Sans doute s'agit-il d'une attitude motivée par des raisons tactiques, puisque toute la lettre est un plaidoyer en faveur du rétablissement de la subvention fédérale pour pertes fiscales. Néanmoins, le problème doit être élucidé, car l'on ne saurait à la fois vouloir retenir les organisations à Genève et se plaindre des inconvénients majeurs qui résulteraient de leur présence.

#### Calendrier des travaux

Tous les problèmes relatifs au siège de Genève et à la dépréciation du dollar sont complexes et difficiles à étudier. Toutefois, nous espérons pouvoir présenter une première proposition au Conseil fédéral avant la fin avril, ceci afin de préparer la position des délégations suisses aux grandes conférences des mois de mai et juin (OMS, OIT, etc.).

Direction politique

(Weitnauer)

#### Copie à :

- M. le Ministre J. Zwahlen
- Section des Nations Unies et des O.I.
- Mme l'Ambassadeur F. Pometta
- M. F. Nordmann